

**ECONOMIES D'ÉNERGIE
FAISONS VITE
ÇA CHAUFFE**

L'ADEME lance une campagne de mobilisation nationale

" Economies d'énergie, faisons vite ça chauffe " :

Le 23 mai 2004, l'ADEME a lancé une vaste campagne de mobilisation nationale pour sensibiliser le grand public aux dérèglements climatiques et aux enjeux de la maîtrise de l'énergie. Cette campagne, d'une durée de 3 ans, a pour but d'inciter chacun à agir au quotidien pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et s'inscrit dans une stratégie de long terme. Elle comporte deux volets essentiels :

- Une campagne de communication d'envergure pluri-médias (télévision, radio, Internet et presse écrite) afin de promouvoir auprès du grand public des pratiques simples synonymes d'économies d'énergie ;
- La mobilisation de nombreux partenaires nationaux et régionaux, publics et privés et s'engageant, dans le cadre d'un Club " Planète Gagnante ", à mettre en œuvre des opérations concrètes de promotion des économies d'énergie avec en appui, le relais du réseau d'information de proximité des conseillers **INFO → ÉNERGIE**.

I N S T A N T A N É S

Deuxième édition du salon " Eco-énergies " de Decazeville :

En partenariat avec l'ADEME notamment, la Communauté de Communes du bassin Decazeville-Aubin (12) a organisé, du 07 au 09 Mai 2004 à Decazeville (12), la deuxième édition du salon régional " Eco-énergies Midi-Pyrénées ".

5 000 visiteurs ont parcouru les allées du salon durant ces trois jours.

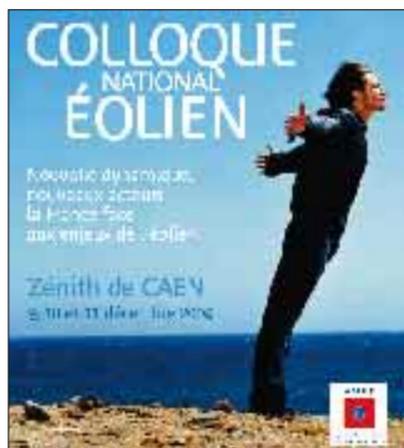
Organisé une première fois en 2002, ce salon avait comme ambition de sensibiliser le grand public aux économies d'énergie et à l'utilisation des énergies renouvelables ainsi que de développer auprès des professionnels une réflexion sur les enjeux économiques et environnementaux du secteur de l'énergie.

Ce projet s'est inscrit dans le cadre de la mise en œuvre progressive d'une politique de développement durable sur le territoire de la Communauté de Communes du bassin Decazeville-Aubin.

Le salon s'est articulé autour de plusieurs temps forts :

- **Le salon proprement dit**, constitué de 34 stands et destiné aux particuliers, scolaires et professionnels de toute la région Midi-Pyrénées.
- **Des ateliers thématiques, des animations et des visites grand public**, durant tout le week-end.
- **Une journée professionnelle**, articulée autour d'une séance plénière et de 8 ateliers, qui a rassemblé plus de 70 personnes.
- **Des animations, expositions et interventions en milieu scolaire** dans toutes les communes du bassin de Decazeville-Aubin, la semaine précédant l'ouverture du salon.

A l'occasion de cette manifestation, Jean-Marie FRAYSSE, Délégué régional de l'ADEME, et Pierre GADEA, Président de la Communauté de Communes du bassin Decazeville-Aubin, ont signé un accord-cadre sur 3 ans afin de mener sur ce territoire des actions de maîtrise de l'énergie, de maîtrise des déchets et de développement durable.



Prochainement...

Le " colloque éolien ", organisé par l'ADEME et le Conseil Régional Basse-Normandie, à Caen, les 09, 10 et 11 décembre 2004.

Contact organisation : Patrice Grouzard (04 93 95 79 00)



ADEME



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

A U S O M M A I R E

DOSSIER 1 2 3

Réseau régional des Espaces **INFO → ÉNERGIE** : une croissance confirmée

ÉNERGIE 4 5

Réalisation d'une opération de maîtrise de l'énergie à l'Université toulousaine Paul Sabatier, dans le cadre de la démarche Ecocampus®

DÉVELOPPEMENT

DURABLE 5 6

Une exploitation agricole exemplaire

DÉCHETS 7

Ouverture en Haute-Garonne du premier site de récupération des déchets de peinture des peintres-artisans

INSTANTANÉS 8

- Campagne « Economies d'énergies, faisons vite ça chauffe »
- Deuxième édition du salon « Eco-énergies » de Decazeville
- PROCHAINEMENT : « Colloque éolien » à Caen

É D I T O R I A L

Le 22 juillet 2004, Serge Lepeltier, Ministre de l'Écologie et du Développement Durable, rendait public le Plan Climat 2004, conçu pour combattre le dérèglement climatique de la planète.

A l'horizon 2010, ce Plan devrait ainsi permettre de réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 72 Mt de Co2 par an, soit plus que prévu par le Protocole de Kyoto (54 Mt).

Chargée d'appliquer la politique nationale de maîtrise de l'énergie, l'ADEME est naturellement l'un des principaux acteurs de la mise en œuvre de ce Plan Climat.

C'est ainsi que, dans ce cadre, l'ADEME a lancé en mai 2004 une campagne nationale de mobilisation sur les économies d'énergie et le changement climatique " Economies d'énergie, Faisons vite ça chauffe ".

> suite page 2

L'escarbot

Bulletin d'information de la Délégation Régionale Midi-Pyrénées

N°14 • Décembre 2004



D O S S I E R

Réseau régional des Espaces **INFO → ÉNERGIE** : une croissance confirmée

Lancé fin 2001 avec la création des quatre premiers Espaces INFO → ÉNERGIE, renforcé fin 2002 avec l'arrivée de quatre structures supplémentaires, le réseau régional intensifie son travail depuis 2003.

► Petit rappel...

Créés en 2001 à l'initiative de l'ADEME, les Espaces **INFO → ÉNERGIE** sont des structures locales d'information dont les conseillers sont techniquement aptes

à répondre à toutes les questions que le grand public peut se poser sur la maîtrise de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans l'habitat.

Une charte signée entre l'ADEME et la structure d'accueil de l'Espace **INFO → ÉNERGIE** garantit la gratuité, la neutralité et l'indépendance des services proposés.

Il existe actuellement 175 Espaces **INFO → ÉNERGIE** répartis sur tout le territoire, dont 8 en Midi-Pyrénées.

► Des conseils de plus en plus nombreux :

En l'espace de 3 ans, le nombre de conseils personnalisés aux particuliers en matière

> suite page 2



Réseau régional des Espaces INFO → ÉNERGIE : une croissance confirmée

ÉDITORIAL suite

D'autres actions phares du Plan Climat impliquent directement l'ADEME :

- mieux ciblé, le crédit d'impôt devrait bientôt passer de 15 à 25% pour les matériels performants en matière d'économies d'énergie et à 40% pour les équipements utilisant les énergies renouvelables, tel le chauffe-eau solaire individuel ;

- l'étiquette énergie est étendue aux climatiseurs, aux véhicules, aux matériels isolants et même aux logements et aux bureaux ;

- l'ADEME est chargée de favoriser la recherche sur les biocarburants, les énergies renouvelables et les technologies permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les bâtiments et les transports ;

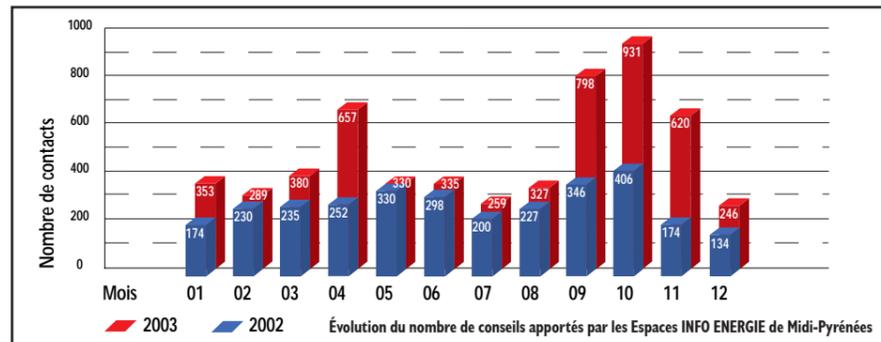
- l'Agence doit également intervenir pour favoriser une utilisation rationnelle de la climatisation des bâtiments et des véhicules.

L'application de ces mesures aura bien évidemment des répercussions sur l'activité de la Délégation régionale de l'ADEME en Midi-Pyrénées.

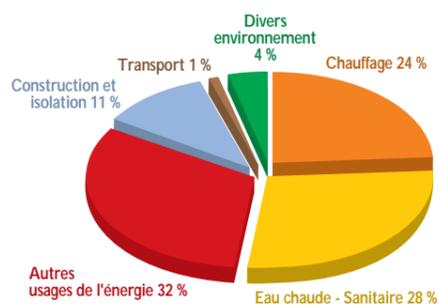
Nous aurons l'occasion de revenir sur certaines d'entre elles dans les prochains numéros de l'Escarbot.

Jean-Marie FRAYSSE

Délégué Régional de l'ADEME



d'énergie, de transport et de développement durable s'est multiplié : 2 880 conseils en 2002, plus de 5 520 fin 2003... L'énergie est au centre des préoccupations des habitants de Midi-Pyrénées.



► Une plus grande notoriété :

La notoriété du réseau régional des Espaces INFO → ÉNERGIE est de plus en plus grande.

Les Collectivités locales qui soutiennent techniquement et financièrement, aux côtés de l'ADEME, les activités des conseillers INFO → ÉNERGIE, en sont conscientes. C'est le cas notamment des Conseils Généraux du Lot, des Hautes Pyrénées et de l'Aveyron, du Conseil Général du Tarn plus récemment et dans une moindre mesure celui de l'Ariège, ainsi que le SICOVAL (Communauté d'agglomération du sud-est toulousain).

► Une grande satisfaction du public :

Une enquête réalisée fin 2003 a révélé que plus de 78 % des personnes ayant bénéficié des conseils d'un conseiller INFO → ÉNERGIE ont été satisfaites de l'aide

apportée. 94 % de ces personnes souhaitent d'ailleurs faire connaître le réseau des Espaces INFO → ÉNERGIE autour d'eux et 45 % pensent les recontacter dans les prochains mois.

► Animations de terrain : dépenser de l'énergie... pour mieux informer

La sensibilisation du grand public ne peut se faire correctement que si les conseillers INFO → ÉNERGIE vont à la rencontre des particuliers, afin d'être au plus près de leur habitat et de leurs préoccupations.

Ils se déplacent ainsi régulièrement sur le terrain en participant aux principales foires généralistes de leur territoire de compétence, aux salons locaux de l'habitat ou à des manifestations plus ponctuelles (conférences, expositions dans les galeries marchandes...). L'ADEME leur apporte un soutien technique en mettant à leur disposition du matériel d'exposition et sa documentation grand public.

Les animations de terrain des Espaces INFO → ÉNERGIE sont de plus en plus nombreuses : 25 manifestations couvertes fin 2002, 70 un an plus tard, ce qui représentait pour la seule année 2003 plus de 215 journées d'animations.



Exposition dans la gare de Toulouse-Matabiau

► Le Préfet de Région récompense l'implication des Espaces INFO → ÉNERGIE dans l'animation de la "Semaine nationale du Développement Durable" de juin 2004 :

Le réseau régional des Espaces INFO → ÉNERGIE et la Délégation régionale de l'ADEME se sont fortement impliqués dans l'animation de la deuxième édition de la "Semaine nationale du Développement Durable", organisée par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, du 16 au 27 juin 2004.



Visite de la crèche de Ramonville

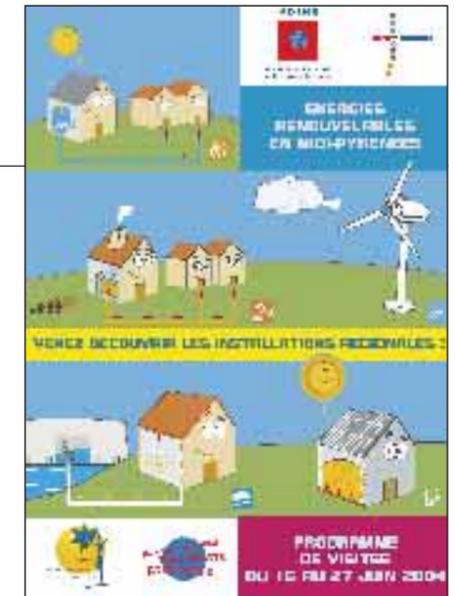
L'action phare fut certainement l'élaboration par les deux équipes d'un programme régional de visites de 23 installations utilisant des énergies renouvelables : installations individuelles (chauffe-eau solaire individuel, système solaire combiné, chaudière à bois...) et collectives (parc éolien, centrale hydro-électrique, chaufferie-bois...).

Plus de 300 personnes se sont rendues à l'une ou l'autre des visites proposées, ce qui a permis à de très nombreux particuliers et quelques élus de se familiariser avec des technologies qui

commencent à se diffuser de manière importante dans la région.

L'absence d'Espaces INFO → ÉNERGIE dans le Gers et le Tarn-et-Garonne n'a pas permis de réaliser des visites dans ces deux départements.

Le 15 juin 2004, le Préfet de Région Jean Daubigny a remis officiellement au Délégué régional de l'ADEME un diplôme pour l'exemplarité de cette opération de sensibilisation, considérée comme étant l'un des 6 projets les plus intéressants parmi les 93 labellisés en Midi-Pyrénées "Semaine du Développement Durable".



Enfin, durant cette "Semaine du Développement Durable", l'ADEME et deux Espaces INFO → ÉNERGIE ont également été associés à l'animation de trois manifestations spécifiques :

- "Les 10 jours du Développement Durable", organisé par l'association des commerçants du centre commercial Labège 2 (31) dans la galerie marchande, du 02 au 12 juin 2004.

- "Le salon du Développement Durable pour les jeunes d'Ariège", organisé par le SMECTOM du Plantaurel (09) dans le cadre des Recyclades, aux Forges de Pyrène (09) du 21 au 23 juin 2004.

- "Les journées de l'environnement et du cadre de vie", organisées par la Mairie de Pamiers (09), du 24 au 26 juin 2004.

Toutes ces manifestations ont reçu le label "Semaine du Développement Durable" et se sont inscrites dans le cadre de la campagne de mobilisation nationale de l'ADEME "Economies d'énergie, faisons vite, ça chauffe".



Stand de l'Espace INFO ÉNERGIE de l'Ariège à Pamiers

UNE PREMIÈRE OPÉRATION DE MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE RÉALISÉE DANS LE CADRE DE LA DÉMARCHE ECOCAMPUS®

Université Paul Sabatier



Accompagné par l'ADEME, le Conseil Régional Midi-Pyrénées et EDF, l'Université Paul Sabatier s'est engagée, au début de l'année 2004, dans une démarche volontariste de maîtrise de la consommation des fluides sur les sites qui relèvent de sa compétence.

Cette action s'inscrit dans le programme national Ecocampus® qui a pour principal objectif d'introduire la notion de développement durable dans les pratiques quotidiennes de la communauté universitaire.

Initiateurs de cette démarche, Monsieur Philippe MIROUX-KOELNER - Vice-Président délégué à l'aménagement du campus, patrimoine, maintenance et locaux de l'Université Paul SABATIER - et Madame Françoise MONCHOUX - Professeur responsable de la filière " Génie de l'Habitat " - ont bien voulu répondre aux questions de l'Escarbot.

L'Escarbot : Pourquoi vous êtes-vous lancé dans cette démarche ? Quels objectifs recherchez-vous ?

L'Université Paul SABATIER (UPS) tient à conduire une politique active de maîtrise de consommation des fluides sur l'ensemble des sites qui relèvent de sa compétence.

Cette politique répond à un quadruple objectif : induire des modifications de comportements individuels et collectifs, réduire les coûts de fonctionnement liés à la consommation des fluides, disposer de tableaux de bord qui rendent compte de la consommation des fluides et utiliser au mieux les ressources budgétaires dont dispose notre université.

L'Escarbot : Quelle méthode de travail avez-vous mise en place pour mener à bien ce projet ?

Il nous a fallu, avant tout, mettre en place un Comité de Pilotage Université (CPU) pour proposer et diriger l'ensemble des actions (analyse de la situation existante et mise en place d'un suivi des fluides). Ce comité a recruté en particulier des étudiants, dans le vivier des filières concernées, chargés de mener les études. Il a opéré en lien avec le Groupe Technique national Ecocampus®. Nous avons également souhaité y insérer l'ensemble des partenaires acteurs et associés à cette démarche : les services administratifs, techniques et financiers de l'UPS, le Service Académique des Constructions Immobilières (SACIM) et son antenne le Service de Gestion et d'Exploitation (SGE) du Campus de Rangueil, l'ADEME, EDF et le Conseil

Régional Midi-Pyrénées. Un groupe de suivi, plus restreint celui-ci, était chargé de mettre en œuvre les orientations prises par le Comité de Pilotage.

Le principe proposé était de cibler, dans un premier temps, quelques bâtiments représentatifs du campus secteur " Sciences " de Rangueil, puis, une fois l'étude et la méthodologie validées par un " comité de pilotage ", de décider de l'extension du programme à l'ensemble du campus de notre Université, tous sites délocalisés compris.

L'Escarbot : Avez-vous établi un premier bilan de cette opération pilote menée sur le campus de Rangueil ?

La présentation des résultats des études conduites s'est effectuée lors d'une manifestation publique qui a eu lieu le mardi 29 juin, à l'Université. Les étudiants ont présenté une analyse des infrastructures et de la répartition par bâtiment, par type d'activité, des consommations d'électricité dans une approche en terme de " Coût Global " et ont fait apparaître les gisements d'économie possibles. Ils ont également mis en évidence la nécessité de responsabiliser les usagers de l'Université.

Ces résultats constituent tant une base de données qu'une somme de compétences à

mettre en œuvre pour tous les projets d'entretien et d'évolution de nos différents bâtiments. La publication des résultats fera l'objet d'une large diffusion.

L'Escarbot : Quel est le coût de cette opération ?

Le coût global de l'opération a été évalué à 45 400 €.

L'ADEME et EDF ont été sollicités pour un financement respectivement de 30% et 20%.

Les études seront poursuivies dans le futur en impliquant d'autres filières pédagogiques, notamment pour la mise en place d'une action de communication en vue de sensibiliser personnels et étudiants du campus. Nous insistons ici tout particulièrement sur le fait que notre établissement a réussi à utiliser les compétences contenues et développées dans notre offre de formation. Après cette première expérience concluante, notre Université doit prendre l'habitude d'inclure ces filières dans l'ensemble des

projets de construction ou de réhabilitation immobilière.

L'Escarbot : Quelle conclusion souhaitez-vous mettre en avant ?

Lorsqu'on étudie de près la question de la gestion patrimoniale au sein d'un établissement comme le nôtre, tout un ensemble de questions surgissent. La recherche de l'économie à tout prix n'est pas une fin en soi contrairement à l'optimisation de la gestion patrimoniale universitaire qui constitue l'un des grands titres d'un projet d'établissement. En terme de " Maîtrise de la Demande en Electricité (MDE) ", les actions ne sont véritablement productives que lorsqu'elles sont garanties dans le temps et avec des moyens.

A partir des résultats présentés, notre établissement ne pourra pas faire l'économie d'une réflexion à mener en matière de gestion, de suivi administratif et technique des projets de construction ou de réhabilitation immobiliers. Nous devons passer d'un statut d'utilisateurs consommateurs à celui d'utilisateurs gestionnaires. En effet, aujourd'hui, quelle est la composante de notre université qui sait exactement ce qu'elle coûte à la collectivité ? Avons-nous toujours les moyens de payer entre 2,5 et 3 M € de fluide par an ?

Ne souhaiterions-nous pas utiliser au mieux ces ressources ?



Université Paul Sabatier : campus de Rangueil

DEVELOPPEMENT DURABLE

UNE EXPLOITATION AGRICOLE EXEMPLAIRE



Exploitants agricoles à Brandonnet dans l'Aveyron, Monsieur et Madame CONSTANS se sont lancés, il y a 1 an, dans une démarche atypique et exemplaire : utiliser les énergies renouvelables pour chauffer les deux bâtiments du corps de ferme, produire de l'eau chaude sanitaire et faire rouler leur tracteur.

Pour en savoir plus, l'Escarbot est allé poser quelques questions à Madame CONSTANS :

L'Escarbot : pouvez-vous nous présenter votre projet ?

La maison, agencée en deux parties (un côté habitation et un côté accueil touristique), est chauffée par une chaudière à bois déchiqueté automatique qui produit également l'eau chaude sanitaire. A partir du bois disponible sur la ferme, nous fabriquons les plaquettes nécessaires grâce à une déchiqueteuse fournie par la CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole).

Par ailleurs, deux chauffe-eau solaires produisent l'eau chaude des sanitaires du camping et de la salle de traite.

En outre, notre tracteur, muni d'un kit de bicarburation, fonctionne à l'huile de tournesol ou de colza. Nous produisons l'huile végétale brute à l'aide d'un matériel appartenant à la CUMA.

L'Escarbot : pourquoi vous êtes-vous lancé dans ce projet ? Quelles furent vos motivations ? Comment la CUMA départementale vous a-t-elle aidé ?

Nous avons voulu créer une ferme à notre image où les maîtres mots seraient respect de la terre, de l'homme et des animaux. Nous nous sommes donc naturellement orientés vers l'agriculture biologique. Nous avons commencé par la vente directe de produits fermiers puis, désireux de faire partager nos convictions, nous avons ouvert un gîte, un camping et des chambres d'hôtes. Afin d'être cohérent avec nos idées, il nous a semblé naturel de privilégier les énergies renouvelables dans nos aménagements. Si l'installation des chauffe-eau solaires semblait > suite page 6

facile grâce au programme " Plan Soleil " (installateurs Qualisol, prime ADEME/ Région), plus difficile a été la réalisation de notre projet d'installation de chaudière à bois déchiqueté automatique.

C'était pour nous, en tout cas, la solution idéale : plus de souci de chargement de chaudière, une température constante dans la maison, une consommation en bois économique et surtout l'utilisation de branchages qui brûlaient auparavant au bout du champ. Cependant, l'investissement - achat de la chaudière et d'une déchiqueteuse, indispensable pour produire les plaquettes - était trop lourd pour nous.

Il nous a semblé que d'autres personnes dans le département pouvaient avoir besoin du même équipement.

Nous avons donc créé une CUMA Départementale " Energies Innovations " qui a pris en charge l'achat de la déchiqueteuse, laquelle circule depuis dans tout le département sur un petit camion.

Avec l'aide de l'ADEME et du Conseil Régional, une dizaine de fermes vont ainsi acquérir, prochainement, une chaudière à bois déchiqueté automatique.

Présidente de la CUMA, il m'a semblé que nous ne pouvions pas en rester là. Vue l'augmentation du prix du pétrole et l'aggravation des dérèglements climatiques, chacun de nous doit se sentir responsable et s'engager à diminuer ses propres émissions de gaz à effet de serre, émises notamment par le secteur du transport.

C'est la raison pour laquelle la CUMA a fait l'acquisition d'une presse à huile. Là aussi nous avons privilégié un matériel itinérant. Nous avons installé une tritureuse à barreaux qui presse environ 3 tonnes par 24 heures et un système de filtration directe sans décantation.

Le tourteau est ensuite consommé par les animaux sur la ferme. Moins d'importation de tourteau, c'est moins de transport et plus d'autonomie.

Là aussi, les investissements sont tels que cela n'est réalisable que dans un cadre collectif.

L'Escarbot : quel bilan environnemental et économique faites-vous de cette opération ?

Le bilan économique et environnemental est bon. En nous chauffant au bois, nous économisons environ 3000 €/an.

Et malgré l'augmentation des besoins en eau chaude après l'ouverture du gîte et du camping, nous avons vu cet été notre facture d'électricité diminuer pour la première fois.

Au niveau environnemental, nos installations permettent d'éviter

l'émission de 20,3 tonnes/an de CO2 pour la chaudière et 338 kg/an de CO2 pour les installations solaires.

Pour l'huile végétale brute, nous avons trop peu de recul pour donner des chiffres précis. Notre idée est d'être autonome en carburant et cela devrait être possible d'ici 2 ou 3 ans.

L'Escarbot : quel est le montant de votre investissement ?

La chaudière à bois, les chauffe-eau solaires du camping et de la salle de traite nous ont coûté 22 570 € HT. L'ADEME et le Conseil Régional nous ont apporté une aide d'un peu plus de 8 000 €, dans le cadre du PRELUDE (Programme



Capteurs solaires sur les sanitaires du camping

REgional de LUTte contre l'effet de serre et pour le Développement Durable).

De son côté, la CUMA Départementale Energies Innovations a financé, avec l'aide de la Région, l'acquisition de la déchiqueteuse et de la presse à huile pour un montant de 77 556 € HT.

Les services proposés par la CUMA sont facturés aux agriculteurs en fonction de l'utilisation des machines, lesquelles sont équipées de compteurs.



Chaudière à bois

D É C H E T S

OUVERTURE EN HAUTE-GARONNE DU PREMIER SITE DE RECUPERATION DES DECHETS DE PEINTURE DES PEINTRES-ARTISANS

De par la toxicité des produits utilisés, l'activité professionnelle des peintres-artisans génère, par nature, des déchets dangereux pour l'environnement. Produits en petite quantité par les artisans, ils rentrent ainsi dans la catégorie des Déchets Toxiques en Quantités Dispersées (DTQD).



Selon une étude menée en 2000 par la CAPEB de Haute-Garonne, 88 tonnes de DTQD sont générées chaque année par l'activité des 990 entreprises artisanales de peinture de la Haute-Garonne.

Suite à ce constat, il devenait ainsi urgent de mettre en place un dispositif de collecte et de traitement des déchets générés par l'activité des petites entreprises de peinture. Soucieuse du respect de l'environnement mais également des intérêts des artisans du Bâtiment, responsables devant la loi de l'élimination de leurs déchets, la CAPEB Haute-Garonne a initié en 2001 une démarche en ce sens.

Près de trois années de travail ont ainsi été nécessaires pour aboutir à l'ouverture du premier site de récupération des déchets toxiques issus de l'activité des peintres-artisans de Haute-Garonne.

Ce projet a pu voir le jour, grâce au soutien d'acteurs institutionnels (ADEME, Conseil Régional Midi-Pyrénées, Agence de l'Eau et DRIRE) et au partenariat mis en place entre la CAPEB Haute-Garonne, l'entreprise de fabrication de peinture " Couleurs de Tollens " (Groupe Lafarge) et SIAP (centre de traitement, d'élimination et de valorisation des déchets dangereux, conventionné par l'Agence de l'Eau).

Les partenaires institutionnels et opérationnels



De façon concrète, " Couleurs de Tollens " assure le rôle de centre de regroupement des déchets dangereux, avant que ces derniers ne soient évacués vers SIAP qui collecte et élimine ces déchets, dans le respect de l'environnement.

Le site de récupération des DTQD, intégré dans les locaux de " Couleurs de Tollens ", a été inauguré le Mardi 6 Avril 2004 par les partenaires institutionnels et opérationnels, en présence de 200 artisans peintres.

La mise en place de ce dispositif de collecte et de traitement des déchets dangereux permet ainsi de :

- mettre à disposition des peintres-artisans un site de récupération des déchets dangereux,
- permettre l'élimination réglementaire de ces déchets,
- proposer un tarif incitatif pour le regroupement volontaire des déchets sur ce site de récupération,
- sensibiliser les peintres à la dangerosité des produits utilisés, les inciter à s'engager dans une démarche éco-citoyenne et les prévenir de leurs obligations légales,
- bénéficier des aides de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne dans le cadre des opérations collectives.

Les acteurs de ce projet se sont fixés comme objectif de pouvoir traiter et éliminer, dans 3 ans, près de 50 % du gisement de déchets de peinture de Haute-Garonne, soit 44 tonnes environ.